



CHARTRES  
DE BRETAGNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

### Séance du lundi 18 mai 2026

#### DELIBERATION N°69/2026

#### FINANCES – BUDGET ZAC LES PORTES DE LA SEICHE - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2025

L'an deux Mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 12 mai 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h37

**Membres en exercices : 29**

**Présent(e)s : 28**

**Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 1**

**Absent(e)s : /**

**Votants : 29**

**Présent.e.s (28) :** M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme TONNELIER Jean-Yves, Mme JOALLAND Dina, Monsieur BOLZER Théo, M. RABEAU Olivier, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, Mme MAUTAENT Marie, M. DANGÉ Roger, Mme HÉLIN Alexane, M. CORDEIRO Dominique, Mme STRALKOWSKI Béatrice, M. BENDARRAZ Fathi, Mme SUHARD Jocelyne, M. ROUAULT Eric, Mme LEMOINE Nathalie (arrivée à 18h50), M. GIRAUD Paul, Mme GARNIER Katia, M. PLOTEAU Fabrice, Mme LEDUC Nolwenn, Mme BENTZ Nathalie, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu, Mme POULAIN Florence, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, M. LESBEC Patrick.

**Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (1) :**

Mme RUBAUD Karine donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

**Absent.e.s excusée (/) :**

**Secrétaire de séance :** M. CORDEIRO Dominique

La séance est levée à 19h45

## N°69/2026 (7.1) : Finances – Budget ZAC Les Portes de la Seiche - Affectation définitive du résultat 2025

Rapporteuse : Mme Dagorne

La délibération n°67/2026 en date du 18 mai 2026 adopte le Compte Financier Unique.

La procédure d'affectation du résultat est décrite dans l'instruction comptable M57. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, à la clôture de l'exercice, est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement cumulé de la section d'investissement. Le cas échéant, le surplus est affecté soit en réserves en équilibre de la section d'investissement, soit en report à nouveau pour financer la section de fonctionnement.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget annexe ZAC Les Portes de la Seiche de la commune font apparaître les résultats suivants :

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	7 968 846,54 €
Recettes	7 648 400,81 €
Résultat de l'exercice	- 320 445,73 €
Excédent reporté (002)	5 016 749,79 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>4 696 304,06 €</b>

<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	6 704 384,41 €
Recettes	9 392 014,53 €
Résultat de l'exercice	2 687 630,12 €
Déficit reporté (001)	- 5 781 831,88 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 3 094 201,76 €</b>

<b>Budget global</b>	
Total dépenses	14 673 230,95 €
Total recettes	17 040 415,34 €
Bilan exercice	2 367 184,39 €
Déficit antérieur reporté	- 765 082,09 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 602 102,30 €</b>

Ceci exposé,

**Vu** la délibération n°67/2026 en date du 18 mai 2026 adoptant le compte financier unique ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances Administration Générale réunie le 7 mai 2026.

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Reporte l'excédent de fonctionnement d'un montant de 4 696 304,06 au compte R002 – solde d'exécution reporté (recettes de fonctionnement) ;**

- **Reporte le déficit d'investissement d'un montant de – 3 094 201,76 € au compte D001 – solde d'exécution reporté (dépenses d'investissement).**

Pour extrait conforme

Le Maire



David LE BORGNE

Le Secrétaire

Dominique CORDEIRO

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 035-213500663-20260518-DEL69\_2026-DE